

- Conformément à l'approche préconisée par l'Organisation mondiale de la santé, le gouvernement du Canada et d'autres provinces et territoires du Canada, le Nunavut n'a émis aucun avis ou restriction concernant les déplacements en raison du virus de la grippe H1N1.

Mesures afin de prévenir la propagation de la grippe :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau chaude savonneuse ou en utilisant un désinfectant pour les mains.
- Toussez et éternuez sur votre bras.
- Restez à la maison si vous ressentez des symptômes de la grippe. Si vous croyez que votre état de santé s'aggrave, APPELEZ votre centre de santé communautaire.

Tous les types de grippe doivent être traités sérieusement. Les gens doivent prendre les mêmes mesures afin de stopper la propagation de la grippe, peu importe où ils vivent ou travaillent et les endroits qu'ils visitent.

Pour plus d'information au sujet de la grippe, veuillez contacter votre centre de santé communautaire ou visiter le site www.fightflu.ca

###

Pour plus d'information, veuillez contacter :
Pam Coulter, Communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Nunavut
867 975-5712 / pcoulter@gov.nu.ca